

Note technique Pour les établissements hors académie de Lille

AFFECTATION LYCÉE

Pour une affectation en 1^{ère} générale, il convient d'utiliser la fiche d'affectation n° 3. Elle est à transmettre par l'établissement d'origine **pour le 15 juin 2023** :

Pour un établissement demandé dans le **Nord** : au **CIO** de l'établissement demandé en 1^e **vœu**

Pour un établissement demandé dans le **Pas-de-Calais** : à la **DSDEN 62** (ce.i62de1@ac-lille.fr)

DSDEN du Pas-de-Calais – Bureau des élèves – 20, bd de la Liberté – BP 16 – 62021 Arras Cedex

Pour une entrée en 1^{ère} technologique ou professionnelle

- La fiche de préparation de saisie Affectation Lycée est à remettre à l'élève et sa famille pour renseigner les vœux, l'état civil de l'élève et l'adresse du représentant légal (Fiche d'affectation N° 2 - Lycée - Voies technologique et professionnelle)
- La fiche est à compléter dans l'établissement.
- Les nomenclatures des codes-vœux seront accessibles sur le site de l'académie fin mai.
- La saisie de la candidature est effectuée sur AFFELNET :

du 31 mai au 7 juin 2023

- **Pour accéder à la saisie des vœux via AFFELMAP**
 - Lien sur le site académique : <http://www1.ac-lille.fr/affectation>
 - Lien suivant : <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-affelmap/>

Pour vous inscrire à la "Saisie simplifiée en établissement" et ainsi être en mesure de saisir des vœux dans notre académie, une première connexion à "AFFELMAP" **à partir du 31 mai 2023** permet de **s'inscrire** (cliquer sur le bouton "s'inscrire") pour obtenir **un mot de passe**.

La saisie des vœux ne peut débuter qu'après réception de ce mot de passe à l'adresse mél que vous aurez renseignée (l'adresse mél est demandée deux fois. Il faut la saisir deux fois **sans utiliser le "copier/coller"**).

Veuillez indiquer une adresse mail professionnelle (adresse de l'établissement, une adresse académique...). **L'autorisation sera refusée en cas d'utilisation d'une adresse non conforme.**

- Les notes scolaires sont à saisir.
- À la fin de la saisie : imprimer la "fiche récapitulative élève".

Les résultats de l'affectation seront accessibles en ligne à partir du **27 juin 2023** sur Affelmap.

- ✓ Les établissements d'accueil de l'académie de Lille notifient les décisions d'admission.
- ✓ La DRAIO notifie les refus et les listes supplémentaires.

Le guide académique de l'affectation est en ligne sur le site :

<http://www1.ac-lille.fr/affectation>

FICHE N° 3 : AFFECTATION EN CLASSE DE 1^{ère} GÉNÉRALE
 Enseignement de spécialité non dispensé dans le lycée d'origine
 Ou Déménagement dans l'académie

À transmettre par le lycée fréquenté pour le 15 juin 2023 :

Nord : au [CIO](#) de l'établissement demandé en 1^e **Pas-de-Calais :** à la [DSDEN 62 \(ce.i62de1@ac-lille.fr\)](#)

Commission départementale des 20, 21 et 22 juin 2023

Motif de la demande

Enseignement de spécialité non dispensé dans le lycée d'origine.
 Précisez :

Déménagement dans l'académie

À remplir lisiblement par la famille sauf les parties grisées

Nom de l'établissement d'origine	Nom et prénom de l'élève : Date de naissance : Nom et prénom du représentant légal : Adresse : Téléphone :
Classe suivie en 2022-2023	
LV A :	
LV B :	
Décision d'orientation définitive (après appel éventuel)	

Il est nécessaire de formuler plusieurs vœux. Les vœux doivent être exprimés dans le respect de la zone de desserte. La zone de desserte précise les établissements de rattachement pour tout enseignement de spécialité non préparé dans le lycée d'origine. Elle est disponible auprès du professeur principal, du psychologue de l'Éducation nationale et sur le site www.ac-lille.fr

ÉTABLISSEMENT SOLLICITÉ	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	ACCORD <i>Cadre réservé à la commission</i>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale	Signature du chef d'établissement			Autre proposition de la commission
Motif du refus, le cas échéant				Signature

En cas de proposition autre que la demande initiale, réponse de la famille ou de l'élève majeur :

- Accord
 Refus

Date et signature :

Pièces à joindre IMPÉRATIVEMENT au dossier (tout dossier incomplet ne sera pas examiné)

- la photocopie des bulletins de l'année scolaire 2022-2023
- la fiche de dialogue avec les recommandations du conseil de classe sur les choix des enseignements de spécialité

Et : Pour les déménagements dans l'académie : un justificatif d'adresse

**FICHE N° 2 : AFFECTATION POST 2^{NDE} EN VOIE TECHNOLOGIQUE
 OU PROFESSIONNELLE (et redoublement de 2^{nde} GT)**

À remplir par la famille	À remplir par l'établissement
<p>ÉLÈVE G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>RESPONSABLE LÉGAL</p> <p>NOM Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Tél. :</p>	<p>Classe d'origine :</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{nde} GT</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{nde} professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> Terminale CAP</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{ère} année CAP</p> <p><input type="checkbox"/> MC FC</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{ère} GT</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{ère} professionnelle</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-top: 10px; text-align: center;"> <p>Cachet de l'établissement</p> </div>

DEMANDES D'AFFECTATION (classées par ordre de préférence)			Ne pas remplir les cases grisées
VŒU N°	Préciser la classe, la spécialité ou la série	ÉTABLISSEMENT	CODE-VŒU AFFELNET LYCÉE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Si votre enfant est actuellement scolarisé dans un établissement public et que vous formulez un vœu pour un établissement privé, vous devez obligatoirement prendre contact avec l'établissement souhaité. Toute saisie de vœu doit faire l'objet d'une préinscription.

Si vous souhaitez préparer l'une de ces formations par apprentissage, il vous appartient de rechercher une entreprise pour signer un **contrat d'apprentissage et de prendre contact avec le centre de formation en apprentissage**. Vous pourrez obtenir de l'aide dans vos démarches en vous adressant au CIO. Si, à ce jour, vous n'avez pas signé de contrat, il est fortement conseillé de formuler un vœu pour une formation sous statut scolaire.

Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affelnet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la DRAIO (affectationdraiolille@region-academique-hauts-de-france.fr). Toutes les informations règlementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le site de l'academie de Lille.

Partie réservée à l'établissement

Saisie des notes *Si matières non évaluées, indiquer NN*

Français	Maths	LV1	Physique Chimie	SVT	Arts	EPS	Histoire Géo	LV2	Enseignement Pro

Dès réception des résultats d'affectation, vous devrez confirmer votre inscription administrative auprès de l'établissement d'accueil.



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Li
Équité
Fraternité*
